Bordereau attestant l'exactitude des informations - MENDE - 4801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2025 - 845 - 2008 B 00099 - 507 608 925 - ABATTOIRS DU GEVAUDAN

Comptes annuels
certifiés Conformes



ABATTOIRS DU GEVAUDAN

Rue de la Rovère

48000 MENDE

Exercice clos le : 31 décembre 2024

APE : 1011Z SIRET : 50760892500032

AGC CER LOZERE
27 AVENUE FOCH

Tél :0466656939

48000 MENDE

BILAN ACTIF

ABATGV - ABATTOIRS DU GEVAUDAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation en valeur	Variation en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	156 102	156 102		
Constructions	4 566 551	3 423 503	1 143 048	33
Installations tech., matériel et outillag. indus	171 664	89 181	82 483	92
Autres immobilisations corporelles	14 069	19 690	-5 621	-29
Immobilisations corporelles en cours		1 315 776	-1 315 776	-100
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	9 181	9 181		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 228	7 228		
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**4 924 796**	**5 020 662**	**-95 866**	**-2**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	85 222	57 223	27 999	49
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	146 164	123 850	22 314	18
Personnel et comptes rattachés (3)	6 100	5 700	400	7
Créances fiscales et sociales (3)	32 662	75 915	-43 253	-57
Autres créances (3)	954	92	862	932
Débiteurs divers (3)	13 472	10 193	3 279	32
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	904 473	602 191	302 282	50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	342 232	890 517	-548 286	-62
Charges constatées d'avance(3)	411	654	-243	-37
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 531 690**	**1 766 336**	**-234 647**	**-13**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**6 456 486**	**6 786 998**	**-330 513**	**-5**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

ABATGV - ABATTOIRS DU GEVAUDAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 2 614 000)	2 614 000	2 614 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 774	8 774		
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	565	565		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	10 743	10 743		
Report à nouveau	-440 724	-768 385	327 662	43
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-9 244	327 662	-336 906	-103
SITUATION NETTE	2 184 115	2 193 359	-9 244	
Subventions d'investissement	1 493 406	1 488 107	5 299	
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 677 521**	**3 681 466**	**-3 945**	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	2 119 513	2 184 967	-65 455	-3
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	250 523	472 948	-222 425	-47
Fournisseurs, factures non parvenues	74 632	71 021	3 612	5
Dettes fiscales et sociales	334 297	349 445	-15 148	-4
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		1 771	-1 771	-100
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		25 380	-25 380	-100
TOTAL DETTES	**2 778 965**	**3 105 533**	**-326 568**	**-11**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**6 456 486**	**6 786 998**	**-330 513**	**-5**
(1) Dont à plus d'un an	*1 895 570*	*1 967 531*		
(1) Dont à moins d'un an	*883 394*	*1 138 001*		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

ABATGV - ABATTOIRS DU GEVAUDAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	106 401	4	389 193	14	-282 792	-73
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 454 848	96	2 384 871	86	69 976	3
Production vendue de travaux						
Montant net du chiffre d'affaires	**2 561 248**	**100**	**2 774 064**	**100**	**-212 816**	**-8**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	56 155	2	47 215	2	8 940	19
Autres produits	7		2		6	311
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 617 410**	**102**	**2 821 281**	**102**	**-203 871**	**-7**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	69 814	3	91 975	3	-22 160	-24
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	82 577	3	92 742	3	-10 165	-11
Variation de stocks	-27 999	-1	-11 578		-16 422	-142
Autres achats et charges externes	715 298	28	613 423	22	101 875	17
Impôts, taxes et versements assimilés	97 712	4	100 485	4	-2 774	-3
Salaires et traitements	1 069 193	42	1 051 265	38	17 928	2
Charges sociales	319 866	12	303 267	11	16 599	5
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	381 350	15	312 379	11	68 972	22
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 136		1 101		35	3
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**2 708 947**	**106**	**2 555 059**	**92**	**153 888**	**6**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-91 537**	**-4**	**266 222**	**10**	**-357 759**	**-134**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 258	1	4 724		17 534	371
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**22 258**	**1**	**4 724**		**17 534**	**371**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	64 078	3	59 746	2	4 331	7
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**64 078**	**3**	**59 746**	**2**	**4 331**	**7**
RÉSULTAT FINANCIER	**-41 819**	**-2**	**-55 022**	**-2**	**13 203**	**24**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**-133 356**	**-5**	**211 200**	**8**	**-344 556**	**-163**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 707		2 387		-680	-28
Sur opérations en capital	122 534	5	116 142	4	6 392	6
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**124 241**	**5**	**118 529**	**4**	**5 712**	**5**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			1 572		-1 572	-100
Sur opérations en capital	129				129	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			496		-496	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**129**		**2 067**		**-1 939**	**-94**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**124 112**	**5**	**116 462**	**4**	**7 650**	**7**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	**2 763 909**	**108**	**2 944 534**	**106**	**-180 625**	**-6**
TOTAL DES CHARGES	**2 773 153**	**108**	**2 616 873**	**94**	**156 281**	**6**
Bénéfice ou Perte	**-9 244**		**327 662**	**12**	**-336 906**	**-103**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 6 456 485,70 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -9 244,12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/04/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

· Augmentation des tarifs de 1.75% pour la SA LLV et de 5% pour les autres usagers

· légère augmentation de l'activité globale sur 2024 (+1.7%)

· Forte augmentation du coût de l'eau (distribution et assainissement)

· Baisse significative de la valorisation des sous produits déchets C3 et forte augmentation du coût des sous produits C1/C2 et du sang

· Finalisation du projet du projet d'extension et mise à disposition de la SA LLV de l'espace réfrigéré en réseau bas

· Finalisation du projet d'installation d'une nouvelle chaudière à plaquettes

Evènements sociaux :

· 1 départ à la retraite, 1 rupture conventionnelle

· 1 démission

· Stabilisation de l'effectif salarié (36 salariés dont 2 en longs arrêts et 1 en formation rémunérée) avec une augmentation de la masse salariale de 3.79%

Evènements survenus après la clôture de l'exercice :

· Augmentation plafonnée des tarifs d'abattage pour la SA Languedoc Lozère Viande (+2%) au 01/01/2025 et de 3% pour les autres usagers,

· Léger repli du chiffre d'affaires durant le premier trimestre 2025

· Reprise de la valorisation des sous produits C3 par SARIA après négociation à compter du 01/04/2025 (gain d'environ 45000€ à prévoir sur la CA 2025)

. Nouvelle augmentation du coût de l'eau (+20% distribution et assainissement)

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir :

· Stagnation de l'activité sur tout l'exercice 2025 voire légère diminution,

· Acquisition d'un dispositif de traitement des carcasses par la vapeur,

. Référencement probable par la Centrale d'Achat de Carrefour et renforcement du partenariat avec Plainemaison Occitanie. Perspective d'augmentation des volumes en 2026.

· Perception de la subvention du Plan de Relance des abattoirs.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières résultent de la participation de la SEM dans la SA Languedoc Lozère Viande et dans la Banque Populaire du Sud.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ABATGV - ABATTOIRS DU GEVAUDAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	500		
CORPORELLES	Terrains		156 102		
	Constructions	Sur sol propre	6 616 939		1 476 677
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		420 615		123 998
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	57 601		585
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		1 315 776		160 901
	Avances et acomptes				
		TOTAL	8 567 033		1 762 161
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		9 181		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		7 228		
		TOTAL	16 409		
		TOTAL GENERAL	8 583 942		1 762 161

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			500	
	Terrains				156 102	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			8 093 616	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			19 326	525 287	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		198	57 988	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			1 476 677		
	Avances et acomptes					
		TOTAL		1 496 201	8 832 994	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				9 181	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				7 228	
		TOTAL			16 409	
		TOTAL GENERAL		1 496 201	8 849 902	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ABATGV - ABATTOIRS DU GEVAUDAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		500			500
	TOTAL	500			500
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	3 193 435	333 629		3 527 064
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		331 434	41 515	19 326	353 623
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	37 911	6 206	198	43 919
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	3 562 780	381 350	19 524	3 924 607
	TOTAL GENERAL	**3 563 280**	**381 350**	**19 524**	**3 925 107**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	7 228		7 228
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	146 164	146 164	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	6 100	6 100	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	28 658	28 658	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	4 004	4 004	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	14 426	14 426	
	Charges constatées d'avance	411	411	
	TOTAUX	**206 990**	**199 762**	**7 228**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ABATGV - ABATTOIRS DU GEVAUDAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	2 119 513	223 942	716 346	1 179 224
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		325 155	325 155		
Personnel & comptes rattachés		163 240	163 240		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		159 785	159 785		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 714	7 714		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	3 558	3 558		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**2 778 965**	**883 394**	**716 346**	**1 179 224**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 150 824
Emprunts remboursés en cours d'exer. 216 241
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ABATTOIRS DU GEVAUDAN
Société Anonyme d'Économie Mixte Locale
Au capital de 2 614 000,00 Euros
Siège social : Conseil Départemental
4, rue de la Rovère
48 000 Mende

507.608.925 R.C.S MENDE

Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2025

Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 17 juin à 10h 30

Les actionnaires de la Société d'Économie Mixte « Abattoirs du Gévaudan » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Mende (Lozère), dans les locaux du Conseil Départemental, à l'Espace Lozère, sur convocation faite par le Conseil d'Administration suivant lettre en date du 23 Mai 2025.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Monsieur Jean Paul POURQUIER, préside la séance en qualité de Président Directeur Général.

La SA Languedoc Lozère Viande représentée par Mr SALEIL Romain, et la SARL BALEZ, représentée par Mme MOULIN Christine, sont appelés comme scrutateurs.

Mr AIGOIN Robert est choisi comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 24 750 actions sur les 26 140 composants le capital social, soit plus du quart des actions ayant droit au vote.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée Générale constate que la société EXCO Clermont Ferrand, représentée par Mr VERDIER François, Commissaire aux comptes est présente et a été convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 23 Mai 2025.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Les copies de lettres de convocation,
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et le récépissé postal,
- Les statuts de la société,
- La feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés).
- Le rapport du Conseil d'Administration,
- Le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales.

Le Président déclare que le rapport du Conseil d'Administration, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;

AR JPP

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Point de situation et perspectives d'évolution ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 21 Juin 2024. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution - Approbation des comptes

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2024 comportant le rapport d'activité, la présentation des comptes et le rapport aux associés, ainsi que du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 tels qu'ils lui ont été présentés ».

Deuxième résolution - Quitus aux administrateurs

« L'assemblée générale ordinaire donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2024 ».

Troisième résolution - Affectation du résultat

« Le résultat net de l'exercice s'élève à - 9244.12 €. Nous vous proposons d'affecter le résultat de la façon suivante :100% en report à nouveau, soit - 9244.12 €.

Quatrième résolution – Approbation des conventions réglementées

« L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, décide d'approuver les conventions mentionnées audit rapport. ».

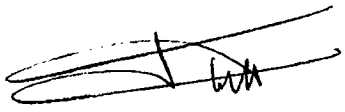
Cinquième résolution - Formalités-Délégation de pouvoirs

« L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet d'effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires. »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

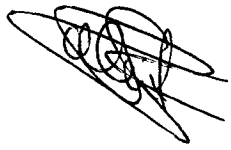
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président | Les scrutateurs | Le secrétaire



POURQUIER Jean-Paul | MOULIN Christine | SALEIL Romain | AIGOIN Robert







AR

EXCO

ABATTOIRS DU GEVAUDAN

Société anonyme d'économie mixte au capital de 2.614.000 €

Siège social : rue de la Rovère Conseil Général de Lozère

48000 MENDE

RCS MENDE 507 608 925

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXCO Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND
9 avenue Léonard de Vinci – La Pardieu
63057 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : +33 (0)4 73 29 42 50
Fax : +33 (0)4 73 93 58 64
e-mail : excoclermont@exco.fr

VICHY
L'Atrium - 37 avenue de Gramont
03200 Vichy
Tél. : +33 (0)4 73 29 42 53
Fax : +33 (0)4 73 93 58 64

C.R.E.G. S.A.S. au capital de 387 000 euros – SIREN 873 200 182 RCS CLERMONT-FERRAND – APE 6920Z – www.exco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes – Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Auvergne – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

KRESTON GLOBAL

Aux actionnaires de la Société ABATTOIRS DU GEVAUDAN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABATTOIRS DU GEVAUDAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion ne contient pas les informations prévues à l'article D. 441-6 en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juin 2025

Pour la S.A.S. EXCO CLERMONT-FD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon - Riom

François Verdier
Mandataire social

